



Questionnaire Académie des sciences

Liste Europe Écologie conduite par Marie Toussaint

Nous sommes entrés dans un nouveau régime climatique qui conditionne notre avenir. Ne pas le comprendre c'est tourner le dos à la réalité. Le danger climatique est la grande menace de notre temps.

Nous sommes à l'heure des choix. Nous devons nous adapter à une situation qui s'aggrave tous les jours, et faire face à la fois à la dégradation de la situation sociale et à la crise écologique.

Soit nous continuons avec le modèle actuel et nous nous enfonçons dans le chaos, soit nous inventons les protections du 21ème siècle dont nous avons besoin.

Nous proposons une autre approche des politiques publiques : prendre soin des gens et de la planète au lieu de faire du profit la mesure de toute chose. Les Écologistes sont les vrais réalistes : celles et ceux qui ont compris qu'on ne fera pas la transition écologique sans construire en même temps la justice sociale.

L'heure est grave et nous avons besoin de grands changements, tant pour enrayer la destruction du vivant en cours que pour nous adapter au nouveau régime climatique et environnemental. Notre stratégie du changement repose sur trois pieds.

- 1 - Il faut **prendre au sérieux la parole scientifique** pour prendre la mesure de la crise systémique que nous vivons.
- 2 - Ensuite, il faut comprendre que la crise écologique affecte nos conditions sociales d'existence ainsi que le monde du travail et demande donc **un nouveau contrat social-écologique**.
- 3 - Enfin, nous devons **mettre la question démocratique et du dialogue social au cœur des politiques de transition** : on ne pourra pas faire face à la crise avec des pouvoirs politiques qui se méfient du peuple.



1. Énergie

Respecter les limites planétaires tout en assurant la sécurité d'approvisionnement énergétique du continent, est un réel défi pour l'Europe. Aller vers une société bas-carbone ne peut pas se faire seulement par la substitution mécanique d'une source d'énergie à une autre, mais doit reposer sur la prise en compte parallèle de différents enjeux : justice sociale et accessibilité économique, autonomie territoriale, émissions de gaz à effet de serre, impacts environnementaux et sociaux, compétitivité européenne, résilience du modèle, pratiques de consommation, etc.

Pour atteindre notre objectif d'une transition efficace, juste et durable, **il nous faut simultanément réduire drastiquement notre demande énergétique, sortir des énergies fossiles et développer un nouveau mix entièrement renouvelable**, adapté aux besoins spécifiques sectoriels et territoriaux, grâce à la réimplantation dans l'Union Européenne de nos moyens productifs.

Heureusement, plusieurs scénarios scientifiques nous montrent qu'une **Europe 100% renouvelable est possible pour 2040**. En plus d'être souhaitables, les technologies existantes sont matures, nous pouvons les déployer rapidement et leur coût n'a de cesse de diminuer. Solaire et éolien permettent de produire l'énergie la moins chère du marché avec le co-bénéfice d'une revalorisation industrielle et d'une création d'emplois massive.

Aujourd'hui, le redéploiement du nucléaire n'est pas une option réaliste si nous voulons contenir le réchauffement climatique sous les +1.5°C comme prévu par l'Accord de Paris. L'Agence internationale de l'Energie (AIE) rappelle que plus nous agissons tôt et investissons dans cette bifurcation, plus la transition sera facile, efficace et aux coûts maîtrisables. Or, de nouvelles centrales nucléaires ne seront jamais prêtes à temps pour répondre à nos besoins d'une énergie décarbonée et sûre dans les 15 prochaines années. Les technologies ne sont pas au niveau, les futurs EPR n'en sont qu'à la phase de dessin et pourtant leur horizon potentiel de mise en service commence déjà à être repoussée : Alors que [les scénarii RTE](#) misant sur du nucléaire avancent un besoin de disponibilité dès 2035, la possible mise en service de la première paire de réacteurs [à déjà du retard](#) et pourrait avoir lieu « au plus tôt à l'horizon 2040 ». Voulons-nous un nouveau Flamanville ? Une centrale qui sera lancée avec 12 ans de retard ? Nous ne pouvons pas nous le permettre ! Si nous attendons encore pour produire une énergie décarbonée il sera trop tard pour sauver notre climat.

Par ailleurs, les coûts aussi seront plus élevés. Toujours sur l'exemple de la centrale de Flamanville, en plus des 12 années de retard ce sont plus de 15 milliards d'euros supplémentaires qui ont été nécessaires, par rapport aux coûts annoncés au lancement du projet. Ainsi, au-delà de voir déjà les coûts de base du solaire et de l'éolien diminuer - les rendant compétitif dans un scénario normal - les retards potentiels de construction pour le nucléaire ajoutent une autre donnée sur la table : les potentiels et faramineux coûts futurs, liés à l'incertitude technologique actuelle.

En outre, déployer l'énergie fissile nous maintient dans des **dépendances vis-à-vis de puissances étrangères** (comme actuellement avec les énergies fossiles), à cause des besoins en uranium. Par ailleurs, **faire tourner des centrales demande de grandes quantités d'eau** : ressource qui est amenée à se raréfier de plus en plus. D'un côté cela nous demandera de rogner sur certains usages, de l'autre, en cas de grosses sécheresses nous pourrions être obligés d'arrêter des centrales pour des questions de sécurité, les cuves ne pouvant plus être refroidies, engendrant alors des problèmes importants d'approvisionnement.



A l'inverse, si l'éolien et le solaire sont des énergies intermittentes, **l'énergie éolienne ou solaire peut être stockée et pilotée** si la production est correctement couplée et si elle s'appuie sur des techniques de flexibilité, des infrastructures réseau efficace, et sur le développement de batteries ou de technologies comme les STEP (Stations de transfert d'énergie par pompage) ou les V2G (Vehicle to Grid). Ils représenteront la majorité du mix énergétique de demain, mais seront complétés par **d'autres sources d'énergies** : chaleur renouvelable, hydrogène vert et un usage maîtrisé des bioénergies, selon leur origine et leur manière durable, ou non, d'être produites. La biomasse forestière ne doit constituer qu'un usage résiduel, basé sur une gestion parcimonieuse de la forêt et un rejet de l'utilisation de grumes comme combustibles. Le développement de la méthanisation doit se faire grâce à une réglementation stricte de l'approvisionnement des centrales (pas de cultures dédiées et un encadrement des CIVE) et une intégration renforcée dans l'économie circulaire locale. De même pour les biocarburants, si nous souhaitons réserver ces combustibles à certains usages (aviation, maritime) qui ne disposent pour l'instant pas d'alternatives, leur production ne doit pas empiéter avec la sécurité alimentaire ni l'état de la biodiversité : ne transformons pas nos champs en combustibles.

Concernant l'hydrogène, nous devons augmenter la production d'hydrogène produit à partir d'électricité renouvelable, de manière raisonnée et nous refusons pour l'instant l'hydrogène blanc, sur un principe de précaution. Les émissions de son exploitation et les risques associés sont encore très peu connus.

Enfin, si nous voulons que notre modèle de société et de consommation soit réellement viable, **nous n'avons d'autre choix que de mettre en place des mesures de sobriété** (en plus de mesures d'efficacité, qui visent à rendre nos infrastructures plus optimales dans leurs consommations) afin d'économiser d'ici 2050, 55% d'énergie par rapport aux niveaux pré 2019. Aujourd'hui **certaines consommations ne permettent pas à notre modèle de se pérenniser** : excès de la part des plus riches, notamment au niveau des déplacements (jets privés, vols internes, SUV, yachts...) mais aussi obsolescence prématurée, publicités lumineuses, fast-fashion : des mesures doivent être prises pour réguler de tels modèles, qui n'apportent ni bénéfice aux populations ni pérennité à nos sociétés. Ce modèle du tout jetable et de la surconsommation doit changer, même si nous le faisons tourner avec une énergie décarbonée et renouvelable.



2. Agriculture et nature

Nous déplorons l'adoption récente au Parlement européen d'un texte visant à introduire sur le marché européen les nouvelles techniques génomiques : des OGM 2.0 que l'Europe veut autoriser alors même qu'aucune étude indépendante de leur toxicité n'a été réellement exécutée. Sous prétexte que des outils différents sont utilisés pour intervenir sur le génome (ex : le [Crispr-Cas9](#), des "ciseaux moléculaires") on parle de "nouvelles techniques" qui justifieraient une différence avec la dénomination OGM.

Par ailleurs, il s'agirait de manipulations naturelles, c'est-à-dire réalisant plus rapidement et plus efficacement ce que la nature « aurait dû faire » ou « devrait faire ». Mais malgré ces allégations séduisantes, de nombreux aspects posent problèmes. Contrairement aux OGM, les NTG devraient être classées en 2 catégories selon leurs caractéristiques moléculaires. Or, parmi les applications végétales concernées par la proposition de la Commission, 94 % seraient classées dans la catégorie NTG1 et recevraient donc une autorisation de mise sur le marché sans évaluation des risques, sans surveillance et sans dispositions suffisantes en matière d'étiquetage ([2023](#)).

Par ailleurs, développer des facteurs de résistance (aux maladies, ravageurs, sécheresse...) pourrait rendre les espèces invasives, ou inversement, améliorer certains traits esthétiques (par exemple empêcher le brunissement) pourrait affaiblir la résistance des fruits et légumes concernés à des pathogènes. Résultat ? Au lieu de permettre une diminution de l'utilisation des pesticides, le corollaire d'une utilisation de ces nouveaux OGM pourrait être leur augmentation.

Autre faille, la reproduction naturelle des plantes modifiées et donc leur expansion alentour : ce risque de contamination, dont la possible traçabilité et donc l'étiquetage et la transparence pour le consommateur sont quasi nulles, mépriseraient le droit à l'information. Pourtant celui-ci est censé être garanti par les traités et ressort souvent comme une volonté majeure de la population européenne. D'après un sondage Greenpeace de 2022, ces nouveaux OGM inquiètent et 92 % des français souhaitent un étiquetage des produits alimentaires contenant des nouveaux OGM. Par ailleurs, 77% souhaitent qu'ils fassent l'objet d'une réglementation stricte au niveau européen, comme les OGM.

Présentés comme des solutions miracles face au changement climatique et pour garantir la sécurité alimentaire en Europe (en taclant les baisses de rendement et les dégâts des nuisibles), les nouveaux OGM risquent en réalité de renforcer le déclin de la biodiversité. Les semences européennes sont déjà de moins en moins variées, participant d'un appauvrissement de la diversité naturelle du vivant et déséquilibrant les écosystèmes, européens comme mondiaux. A l'inverse d'une homogénéisation toujours plus grande de nos productions, nous demandons des semences libres, biologiques et diversifiées, passant par un détricotage du monopole de certains industriels.

Autres besoins pour la biodiversité, nous devons transformer notre agriculture pour un nouveau modèle mettant **nos productions, nos pratiques, notre argent, au service du vivant, plutôt que dans sa dégradation ou son exploitation.**

Il nous faut valoriser d'un côté les pratiques agro-écologiques, extensives, les circuits-courts et l'agriculture biologique, de l'autre, des productions saines et sans toxiques : réduire d'ici 2050 des pesticides à hauteur de 80%, des engrais de synthèse à hauteur de 20%, des antimicrobiens de 50%. Harmoniser les règles environnementales et sanitaires par le haut en Europe également,



permettra une amélioration globale de nos écosystèmes, tout en préservant nos agriculteurs de la concurrence intra européenne.

Au-delà de l'agriculture, il nous faut assurer la protection, mais aussi la restauration de la biodiversité, tant les écosystèmes ont été dégradés et impactés par l'anthropisation. Pour cela, rehausser les objectifs est un premier pas, mais qui doit aussi et surtout s'accompagner d'actions concrètes et des fonds nécessaires. **Nous voulons que les investissements européens et nationaux pour la nature soient doublés, pour atteindre** les 50 milliards d'euros par an, conformément aux recommandations de la Commission européenne. A quoi cet argent servira-t-il ? A assurer un suivi de gestion et de restauration dans les zones natura 2000, à mettre en place un plan de sauvetage des insectes, à lutter contre la prolifération des espèces invasives, à résorber les obstacles aux continuités écologiques, notamment sur les trames vertes et bleues, à rétablir le cycle naturel de l'eau grâce à des actions de désartificialisation, de désimperméabilisation et d'amélioration de la biodiversité environnante.

Investir pour la biodiversité c'est investir pour **rendre service** à tous les pans de la société : une amélioration de notre **santé**, davantage de résilience face aux **catastrophes** climatiques, le ralentissement du **réchauffement** de l'atmosphère, etc. Mais ce sont aussi de meilleurs rendements agricoles et moins de risques de prolifération des espèces invasives et nuisibles, grâce à un rétablissement de la diversité, des équilibres et donc des défenses naturelles des écosystèmes.



3. Numérique

Le développement rapide des nouvelles technologies numériques, mais aussi les transformations de l'économie de l'information et de la structuration des médias soulèvent des enjeux cruciaux. **Les évolutions technologiques doivent répondre à nos besoins et servir les intérêts de la société** et pas uniquement les intérêts privés. Les citoyen-ne-s doivent pouvoir choisir leur avenir numérique à travers l'usage des services en ligne et des outils et en étant protégé-e-s des violations de leurs droits et libertés. L'Union doit développer sa propre approche fondée sur le respect des droits, sur l'éthique et qui soit soutenable.

Le développement de l'intelligence artificielle vient profondément changer notre contrat social. **La façon dont nous réglons l'IA aujourd'hui va impacter la confiance que nous aurons dans ces outils dans les années à venir.** Nous devons nous assurer que les systèmes d'intelligence artificielle sont ancrés dans le respect des droits fondamentaux et des principes de nos sociétés démocratiques, qu'ils sont non discriminatoires, centrés sur l'humain-e et respectent les limites planétaires. Pour cela, nous souhaitons **garantir une réactivité législative en matière d'intelligence artificielle (IA)** en créant une instance de suivi des innovations technologiques et une réadaptation rapide du cadre réglementaire en la matière. Cette gouvernance, composée d'experts, parlementaires et de citoyens, devra à la fois **s'assurer de la non-obsolescence des textes européens**, mais aussi déclencher des **alertes en cas de déploiements technologiques non conformes avec les objectifs environnementaux et la défense des droits humains.**

Les députés européens au Parlement seront également vigilants aux algorithmes de contrôle social en veillant à l'interdiction du profilage ou du scoring des bénéficiaires d'aides et de services publics (ex : pratique de la CAF dévoilée par [Le Monde](#)), mais aussi au management automatisé pour lequel nous demandons une régulation sur l'IA sur le lieu de travail. Enfin, nous souhaitons interdire la reconnaissance biométrique pour prévenir toute surveillance de masse.

Sur le partage et la protection des données, nous souhaitons promouvoir le droit à la vie privée. Les données que nous générons en ligne ont une immense valeur sociale et économique. La façon dont les entreprises technologiques utilisent ces données a des répercussions importantes sur notre bien-être collectif ainsi que sur notre droit à la vie privée et à la protection des données. L'Union peut protéger les droits fondamentaux des utilisateurs dans la sphère en ligne, y compris le droit à la protection de leurs données personnelles, en réduisant la collecte et le traitement de masse des données. C'est pourquoi, nous souhaitons **assurer aux Européen-ne-s un droit de ne pas être traqué-e-s en ligne**, en encadrant la publicité ciblée privilégiant la publicité contextuelle et en assurant la gratuité du droit à la vie privée en ligne.

Nous avons déjà obtenu des victoires, avec le Data Act notamment. Nous avons veillé à ce que les citoyens aient un bien meilleur contrôle sur les données qu'ils génèrent en utilisant des appareils connectés. Les fabricants devront obtenir leur accord avant de pouvoir recevoir ces données, ce qui garantit la protection des données personnelles. Les utilisateurs peuvent facilement partager les données avec d'autres fournisseurs de services, s'ils le souhaitent. Cela introduit une dissociation entre l'achat d'un produit et l'éventuelle souscription ultérieure de services dans le cadre de son utilisation, et crée donc des conditions de concurrence équitables pour les PME et les jeunes pousses sur les futurs marchés de données. C'est pour cela que nous voulons **briser le monopole des GAFAM en Europe** en garantissant l'**interopérabilité des services numériques** et en s'appuyant sur les acquis du *Digital Market Act*, à élargir à d'autres activités monopolistiques que celles actuellement couvertes. Nous voulons également **soutenir le développement d'alternatives européennes aux GAFAM, en sortant de la logique de géants oligopolistiques.**



Contacts



Pour toute information complémentaire :

<https://ecologie2024.eu/>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

[Facebook](#) ; [X](#) ; [Instagram](#) ; [Chaine YouTube](#)

Contacts :

Presse : benjamin.roudet@ecologie2024.eu

Programme : chloe.fabre@ecologie2024.eu